

AFFAIRE N° 15 - Demande d'emprunt de 300 000 Francs à la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'acquisition de terrains destinés à l'extension du Jardin de l'Etat

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

Par délibération du 5 décembre 1978 (affaire n° 37), vous m'aviez autorisé à solliciter de la Caisse des Dépôts et Consignations un prêt de 300 000 Francs destiné à financer les acquisitions foncières nécessaires à l'extension du Jardin de l'Etat prévue au Plan d'Urbanisme.

La Caisse des Dépôts et Consignations m'a fait connaître qu'elle serait disposée à accorder à la Commune un prêt amortissable en 15 ans au taux en vigueur à la date d'établissement du contrat, et vous demande de délibérer à nouveau, compte tenu de ces précisions concernant la durée du prêt (15 ans) et l'année de départ de l'amortissement (1980).

Je vous demande de bien vouloir confirmer l'autorisation que vous m'aviez précédemment donnée d'intervenir au contrat de prêt aux conditions ci-dessus précisées.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

LE MAIRE - Nous avons déjà donné notre accord, mais sans connaître la durée du prêt et l'année de départ de l'amortissement. La Caisse des Dépôts et Consignations désire donc que nous confirmions notre accord, compte tenu de ces éléments.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

*